

G. LUCAS

A PROPOS D'ÉREIKINION, CITÉ PERRHÈBE

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 105 (1995) 105–130

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn

A PROPOS D'ÉREIKINION, CITÉ PERRHÈBE

Les travaux préparatoires à la réédition et mise à jour du corpus des inscriptions grecques des cités de la moyenne vallée du Titarèse nous ont conduit à une réflexion sur l'organisation territoriale et la répartition des cités dans ce secteur; notre propos concerne les cités de Chyrétiai, Malloia, Mylai, Phalanna, et Éreikinion. L'identification et la localisation de ces cités ont fait l'objet de controverses ; les hypothèses qui sont proposées dans la synthèse de Stählin, *Das hellenische Thessalien*, parue en 1924, font encore autorité ; ce dernier situait Chyrétiai près de Doméniko, Mylai à proximité du village de Damasi, Éreikinion au Nord de Vlachogianni, Malloia près de Paléokastro; quant à Phalanna, il admet qu'elle était à *Kastri Tyrnavou*, au débouché du Titarèse dans la plaine de Larisa. Une campagne de prospection effectuée en 1988 dans le cadre des travaux de L. Darmezin sur les Chassia nous a permis de travailler dans la moyenne vallée du Titarèse pour vérifier et compléter les informations données par Stählin. Une réflexion d'ensemble sur toute cette zone nous a amené à nous intéresser plus particulièrement aux problèmes de géographie et d'épigraphie posés par la cité d'Éreikinion.

Une cité perrhèbe : Éreikinion ou *Eritium* ?

Sur cette cité, nous disposons de deux citations dans Tite-Live ¹ et de cinq mentions dans des inscriptions de Thessalie². Quant à la localisation de la cité, on admet, depuis Stählin, qu'elle a pu se trouver à 2 km au Nord du village de Vlachogianni, au lieu-dit *Kastri*.

La cité faisait partie de la Confédération perrhèbe : c'est ce qu'atteste une première inscription trouvée à Olosson, une consécration à la triade apollinienne faite par les cités perrhèbes, datée de la fin du premier quart du 4^{ème} av. J.-C. par B. Helly ³ ; chaque cité y est mentionnée par son ethnique, suivi du ou des noms des délégués. Éreikinion figure dans la liste à la ligne 12 : Ἐρεικινείων : Ψακελίας : Βαβύττα. Si le nombre des délégués est proportionnel à l'importance de la cité, alors Éreikinion faisait partie du lot des petites cités perrhèbes qui ont envoyé deux délégués (sur un total de 25 ou 26) ; peut-être même n'en

1) Tite-Live, *Histoire Romaine*, XXXVI, 13 ; XXXIX, 25.

2) Il convient de signaler ici qu'Éreikinion n'a pas d'inscriptions dans *IG IX 2*. Les inscriptions mentionnant l'ethnique sont une consécration de la Confédération perrhèbe trouvée à Olosson (B. Helly, «Une liste des cités de Perrhébie», dans *La Thessalie, Actes de la table-ronde 21-24 juillet 1975*, Lyon, Collection de la Maison de l'Orient n°6, Série Archéologique 5, Lyon, 1979, p. 165-192), un décret de proxénie de Gonnoi (A.S. Arvanitopoulos, *AE* 1912, p. 64, n°91, repris par B. Helly dans *Gonnoi* II, p. 47-49, n°42), une liste d'affranchissements attribuée à Phalanna (*IG IX 2*, 1232) ; à cela il faut ajouter les deux inscriptions de Chyrétiai (A.S. Arvanitopoulos, *AE* 1917, n°308) et de Phayttos (*IG IX 2*, 487) dont nous discutons plus en détail dans le texte.

3) *cf. o. c. n. 1.*

avait-elle qu'un seul ⁴. Dans le courant du 4^{ème} siècle, la cité a dû subir le sort des autres cités perrhèbes et passer sous la domination macédonienne pour y rester jusqu'en 196 av. J.-C. lorsque, à la suite de la proclamation de Flamininus, les Perrhèbes ont retrouvé leur liberté. Le fait qu'Éreikinion appartient à la Confédération perrhèbe est confirmé par une seconde inscription : la cité a fourni un stratège à la Confédération, Ὀρθαγόρας Φιλίππου, attesté dans un décret de proxénie de Gonnoi ⁵ daté des environs de 160 av. J.-C. ⁶ Toutefois ce rattachement à la Confédération perrhèbe n'a pas dû se faire sans difficulté. En effet, dans les années qui suivent la proclamation de Flamininus, lors de la guerre contre Antiochos, Éreikinion fut prise par Baebius au printemps 191 et dut rester ensuite quelque temps sous la dépendance de Philippe V, jusqu'à la conférence de Tempé en 185. C'est ce que montrent les deux passages de Tite-Live que nous allons examiner.

« Sub idem tempus M. Baebius et Philippus rex, iam ante per hiemem in Dassaretiis congressi, cum Ap. Claudium ut obsidione Larisam eximeret in Thessaliam misissent, quia id tempus rebus gerendis immaturum erat, in hiberna regressi, principio ueris coniunctis copiis in Thessaliam descenderunt. In Acarnania tum Antiochus erat. Aduenientes Philippus **Malloeam** Perrhaebiae, Baebius Phacium est adgressus ; quo primo prope impetu capto, Phaestum eadem celeritate capit. Inde Atracem cum se recepisset, **Cyretias** hinc et **Eritium** occupat praesidiisque per recepta oppida dispositis, Philippo rursus obsidenti **Malloeam** se coniungit. Sub aduentum Romani exercitus seu ad metum uirium seu ad spem ueniae cum dedidissent sese, ad ea recipienda oppida quae Athamanes occupauerant uno agmine ierunt. Erant autem haec : Aeginium, **Ericinium**, Gomphi, Silana, Tricca, Meliboea, Phaloria. Inde Pellinaeum, ubi Philippus Megalopolitanus cum quingentis peditibus et equitibus quadraginta in praesidio erat, circumsidunt. » ⁷

« Vers la même époque, Marcus Baebius et le roi Philippe, qui déjà antérieurement, durant l'hiver, s'étaient rencontrés dans le pays des Dassarètes et avaient envoyé en Thessalie Appius Claudius délivrer Larisa assiégée, et qui étaient retournés dans leurs quartiers d'hiver, la saison n'étant pas propice aux opérations militaires, réunirent leurs troupes, au début du printemps, et descendirent en Thessalie. Antiochus était alors en Acarnanie. A leur arrivée ils attaquèrent, Philippe **Malloia** en Perrhèbie, Baebius Phakion, qui fut enlevée presque au premier assaut ; Phayttos est prise par lui avec la même rapidité. Puis, s'étant replié à Atrax, il en repart pour s'emparer de **Chyrétiai et d'Eritium** et, laissant des garnisons dans les places

4) cf. B. Helly, *o. c.*, p. 176 et 190, n. 39, 42. L'hésitation sur le nombre de délégués d'Éreikinion est due à la forme du nom Βαβύττα; Helly tend à penser qu'il s'agit d'un patronyme au génitif ; mais une erreur du graveur pour un nominatif Βαβύττας est envisageable. La liste comporte en outre Phalanna (6 délégués), Gonnoi (5 délégués), Olosson et Mylai représentées chacune par 3 délégués, Chyrétiai, Malloia, Mondaia avec 2 délégués chacune, et Éreikinion. L'absence des cités de la Tripolis de Perrhèbie (Azoros, Dolichè, Pythion) s'explique par le fait que dès cette époque elles étaient déjà sous la domination macédonienne comme le montre l'inscription, publiée pour la première fois par A.J.B. Wace et M.S. Thompson dans « A Latin Inscription from Perrhaebia », *ABSA* 1910-1911, p. 193-204, qui fait référence à l'intervention d'Amyntas III dans le règlement d'un conflit territorial entre Dolichè et les Élimiotes, inscription que j'ai réétudiée dans ma thèse de doctorat, *Les cités antiques de la haute vallée du Titarèse*, 1992, Lyon, p. 168-173, 315-323.

5) A.S. Arvanitopoulos, *AE* 1912, p. 64, n° 91 ; B. Helly, *Gonnoi* II, p. 47-49, n° 42.

6) B. Helly, *Gonnoi*, I, 1973, p. 113.

7) Tite-Live, *Histoire Romaine*, XXXVI, 13 ; texte et traduction de A. Manuelian, CUF.

occupées, il rejoint Philippe qui renouvelait ses assauts contre **Malloia**. Juste avant l'arrivée de l'armée romaine les habitants, qui redoutaient la puissance de l'armée ennemie ou qui espéraient leur grâce, se rendirent et les alliés, pour reprendre les places fortes que les Athamanes avaient occupées, firent route en réunissant leurs troupes. Il s'agissait d'Aiginion, d'**Éreikinion**, de Gomphi, de Silana, de Triikka, de Méliboia, et de Phaloria. Puis, ils encerclent Pellinaion, où se trouvait Philippos de Mégalopolis avec une garnison de cinq cents fantassins et de quarante cavaliers. »

Il faut mettre en relation ce passage avec la mention de la cité lors de la conférence de Tempé :

«Thessalis auditis Perrhaebi Gonnocondylum, quod Philippus Olympiadem appellauerat, Perrhaebiae fuisse, et ut sibi restitueretur, agebant ; et de **Malloea et Ericinio** eadem postulatio erat.

(...)

Causa cognita pronuntiarunt legati placere deduci praesidia Macedonum **ex iis urbibus**, et antiquis Macedoniae terminis regnum finiri. »⁸

« Après les Thessaliens, on entendit plaider les Perrhèbes : Gonnocondylos, que Philippe avait surnommé Olympias, avait appartenu à la Perrhèbie et ils réclamaient qu'elle leur fût rendue ; en ce qui concerne **Malloia et Éreikinion**, ils faisaient la même réclamation.

(...)

La cause une fois connue, les commissaires romains se prononcèrent : les garnisons macédoniennes seraient retirées des **villes en question**, et le royaume aurait comme limites les frontières anciennes de la Macédoine. »

Le second texte de Tite-Live établit clairement une fois de plus le lien entre la cité d'Éreikinion et la Perrhèbie.

La mention de la cité dans le premier texte a soulevé discussions et problèmes. Il y est en effet question des cités de Chyrétiai et *Eritium*, manifestement toutes deux dans la même zone géographique, à savoir la vallée du Titarèse ; à la fin de l'extrait, le nom d'Éreikinion figure dans une énumération de cités dont on peut supposer d'après le contexte que toutes se situent dans la partie occidentale de la plaine de Trikala. Ce qui est surprenant, c'est de trouver la mention d'Éreikinion hors du domaine perrhèbe, et on peut émettre l'hypothèse qu'il y a là une erreur. Quant à *Eritium*, c'est la seule attestation dont nous disposons pour cette cité. Stählin⁹ a supposé que les noms de deux cités, *Eritium* et *Ericinium* avaient été intervertis, puisque les autres sources situent toutes la seconde dans la vallée du Titarèse ; de la sorte, *Eritium*, elle, devrait se trouver, selon le savant, dans la partie occidentale de la plaine de Trikala. En tous cas, les deux noms ne peuvent désigner une seule et même cité, car le texte de Tite-Live serait contradictoire ; Éreikinion (*Eritium* chez Tite-Live) ne pourrait être occupée par une garnison romaine laissée après la prise de la ville et figurer en même temps dans une série de cités encore aux mains des ennemis.

8) Tite-Live, *Histoire Romaine*, XXXIX, 25, 26 ; texte établi par W. Weissenborn et M. Mueller, ed. Teubner, 1959. Traduction G.Lucas.

9) F. Stählin, *Das hellenische Thessalien*, p. 28.

Un examen attentif des leçons des manuscrits et de l'établissement du texte permet d'apporter quelques précisions et de retracer en quelque sorte l'historique d'une erreur de transmission du texte de l'historien latin. Le texte *Cyretias et Eritium* repris par toutes les éditions est celui du premier éditeur¹⁰ ; les manuscrits donnent plusieurs leçons : *et Erititium, et Eriticium, et Criticium, et Eritium, etereticium*. Le manuscrit le plus ancien donne la forme *Erititium* ; il a pu y avoir corruption dans la transmission du manuscrit, et glissement d'une forme originelle *Ericinium* vers *Erititium*¹¹, où on observe que les quatre syllabes qui composent le mot sont encore présentes. La leçon *Eritium* n'apparaît que dans les manuscrits les plus tardifs et peut être interprétée comme une seconde corruption de la forme plus ancienne *Erititium*, par simplification de ce qui pouvait paraître une erreur de copie, un redoublement fautif de la syllabe *-ti*. Ainsi, la correction proposée par Stählin paraît acceptable, pour d'autres raisons que celles qu'il avance, et revenir à la forme *Ericinium* en place d'*Eritium* nous semble s'imposer. Aussi corrigeons nous le texte de Tite-Live « *Cyretias hinc et Eritium* » en « *Cyretias hinc et Ericinium* ».

Passons à présent à la mention d'*Ericinium* dans l'énumération de cités de la plaine de Trikala, parmi lesquelles on trouve Aiginion, Gomphi, Trikka, Phaloria, toutes attestées par ailleurs, localisées pour la plupart, auxquelles s'ajoutent Meliboia et Silana, connues uniquement par ce texte de Tite-Live pour cette région¹². Nous avons déjà dit que la présence d'*Éreikinion* dans cette liste était géographiquement aberrante ; l'inversion de noms à laquelle Stählin pensait à propos du texte de Tite-Live paraît ici une solution judicieuse, d'autant que la proximité phonétique des deux mots pourrait expliquer cette erreur. Si nous nous reportons là encore aux manuscrits, nous constatons qu'ils transmettent une forme *Ercinium*¹³ ; la graphie *Ericinium* que nous trouvons dans la plupart des éditions modernes provient d'une correction introduite dans l'édition Froben de 1531.

Ainsi, les deux formes qui posent problème dans l'édition de ce texte sont en fait très probablement l'aboutissement de corruptions et/ou de corrections. Il faut alors admettre

10) Giovanni d'Andrea, Rome, 1469.

11) J. Briscoe, *A Commentary on Livy*, Oxford, 1981, p. 239 ; l'auteur relève les leçons *Cyretias et Eritium*, P (*codex Parisiensis*, XIV^eme) ; *et Erititium*, B (*codex Bambergensis*, XI^eme) ; *et Eriticium*, A, L (*codex Aagenensis*, XIV^eme ; *codex Mediceus Laurentianus*, XV^eme) ; *et Criticium*, E (*codex Escorialensis*, XIV^eme) ; *etereticium*, N, V (*codex Oxoniensis*, XV^eme ; *codex Vaticanus*, 1453). J. Briscoe en tire le commentaire suivant : « It seems as if L. wrote *Eriticium*, which is not otherwise known, and Stählin, *HTh*, 28 n.10 (thinking, of course, that L. wrote *Eritium*) plausibly suggested that the town involved is in fact *Ericinium*, which is near *Chyretiae*, while *Erit(ic)ium* will be one of the places near *Gomphi* captured from *Amynder* in §6. If Stählin is right, the error is probably to be attributed to L. himself, and textual transposition is not to be recommended. If the town was called *Eriticium*, the error would have been all too easy. » Voir aussi F.W. Walbank, *Philip V of Macedon*, 1967, p. 202, n. 3.

12) *Silana* est totalement inconnue par ailleurs ; quant à *Meliboia*, on admet qu'il s'agit d'une homonyme de la cité de *Magnésie* ; on peut remarquer toutefois qu'*Étienne de Byzance*, qui signale fréquemment dans ses notices les cités homonymes, ne fait rien de tel à propos de *Méliboia*, qui est seulement identifiée comme cité thessalienne.

13) Selon J. Briscoe, *A Commentary on Livy*, Oxford, 1981, p. 239, la forme est ainsi retransmise par tous les manuscrits ; l'édition CUF fait la même constatation ; elle donne toutefois le texte *Ericinium*, reprenant ainsi la correction de *Gelenius* dans l'édition Froben, Bâle, 1531.

d'une part qu'il n'y a pas de cité appelée *Eritium*, mais qu'il s'agit bien d'Éreikinion, cité perrhèbe, d'autre part qu'il en existe peut-être une autre, nommée *Ercinium*, dans la région de Gomphi ; le texte de Tite-Live en serait la seule attestation, tout comme c'était le cas pour *Eritium*.

Le texte de Tite-Live, XXXVI, 13, soulève une autre difficulté d'interprétation. L'expression « *Cyretias hinc et Ericinium* » a été en effet retenue par Stählin pour justifier la localisation d'Éreikinion à proximité de Vlachogianni, dans le voisinage de Chyrétiai ; les territoires des deux cités se trouveraient ainsi limitrophes ; qui plus est, selon le savant allemand, Baebius aurait emprunté le col d'Élethérochori, passage qui part de la vallée du Titarèse, coupe par la montagne de Zarko et débouche sur la plaine au-dessus de Gritzano, quelques kilomètres à l'Ouest de Phayttos, pour aller prendre Phakion¹⁴. Il aurait donc dû traverser le territoire d'Éreikinion, tombé aux mains des ennemis, sans attaquer la cité ; au retour, le consul aurait pris la même route en sens inverse¹⁵. Mais dans ce cas, il aurait dû donc tomber d'abord sur Éreikinion avant de prendre ensuite Chyrétiai, ce qui s'accorde mal avec la séquence Chyrétiai-Éreikinion. Si la phrase de Tite-Live décrit un itinéraire, alors il faudrait supposer qu'Éreikinion n'est pas la première des deux cités sur le trajet de l'armée romaine qui vient du Sud ; or, quand on vient du midi, les ruines de Vlachogianni se rencontrent avant celles de Doméniko (Chyrétiai). La phrase de Tite-Live, si on considère qu'elle retrace un itinéraire, imposerait donc de chercher Éreikinion au Nord de Doméniko, ce qui ne s'accorde pas avec les conclusions de Stählin ; dans ce cas, comme on l'a proposé parfois, la localisation d'Éreikinion à Paléokastro ou à Sykéai, au Nord-Ouest de Doméniko, serait plus conforme au texte de Tite-Live ; c'est d'ailleurs là un des arguments des tenants de ces localisations que nous examinerons plus en détail par la suite. En revanche, et contre l'interprétation de Stählin, on peut supposer que la phrase de Tite-Live expose des faits, des opérations militaires successives chronologiquement, sans qu'il faille y chercher une indication géographique d'itinéraire¹⁶ ; c'est ce qu'on pourrait comprendre à la rigueur

14) Une des difficultés du passage de Tite-Live vient aussi de ce qu'on ne sait où localiser Phakion avec certitude : Stählin situait Phakion à Pétrino, dans la basse vallée de l'Énipeus ; J.-C. Decourt, « La vallée de l'Énipeus en Thessalie », *BCH*, suppl. 21, 1990, p. 118 et 155-158, a montré d'une part que l'interprétation par Stählin de l'itinéraire de Baebius était insoutenable, d'autre part, en corrélation avec d'autres sources, que Phakion devait être « expulsée » de la vallée de l'Énipeus et considérée comme la cité thessalienne la plus septentrionale, juste avant d'entrer en pays perrhèbe. L. Darmezine, « Sites archéologiques et territoires du massif des Chassia », p. 146-151, dans B. Helly *et alii*, *Topographie antique et géographie historique en pays grec*, 1992, a repris la question de la localisation de la cité ; elle propose, à titre d'hypothèse, de localiser Phakion aux ruines de Néa Smolia. Avec une telle localisation, on pourrait expliquer l'itinéraire de Baebius de la façon suivante : parti de Malloia où il se sépare de Philippe, le consul aurait pu gagner la plaine thessalienne en traversant le massif de l'Oxya, puis, *via* Phakion, aurait descendu la vallée du Néochoritis.

15) Stählin avance comme argument le silence du texte de Tite-Live sur Mylai (localisée par le savant allemand à Damasi) ; cette absence serait la preuve que Baebius n'est pas remonté d'Atrax vers Chyrétiai par la vallée du Titarèse, dont l'entrée est gardée par cette cité de Mylai, selon Stählin. Mais cet argument *a silentio* n'est pas convaincant, pas plus d'ailleurs, comme nous le montrons dans cet article, que la localisation de Mylai à Damasi.

16) Je rapprocherai de ce passage de Tite-Live un autre passage, *Histoire romaine*, XXXI, 41 : « *Hae causae Damocritum Aetolosque restituerant Romanis ; et, Amyndandro rege Athamanum adiuncto profecti*

d'après le texte latin : « *Inde Atracem cum se recepisset, Cyretias hinc et Ericinium occupat* » : Atrax, restée fidèle aux Romains, a pu servir de base de départ (*hinc*) vers chacune des deux villes, à tour de rôle ; ou encore, Baebius part d'Atrax pour l'attaque sur Chyrétiai, laquelle cité joue ensuite le même rôle pour une expédition contre Éreikinion ; on pourrait alors traduire : « Comme il s'était retiré de Phayttos sur Atrax, à partir de là, il s'empare de Chyrétiai, puis d'Éreikinion ». Quoi qu'il en soit, pour en revenir à Éreikinion, sa prise a dû fournir à Philippe V l'occasion d'occuper la ville et d'y rester jusqu'à ce que les Perrhèbes la réclament lors de la conférence de Tempé.

Cercinium obsedere. Clauserant portas, incertum ui an uoluntate, quia regium habebant praesidium; ceterum intra paucos dies captum est Cercinium atque incensum ; qui superfuerunt e magna clade liberi seruique inter ceteram praedam abducti. Is timor omnes qui circumcolunt Boeben paludem, relictis urbibus, montes coegit petere. Aetoli, inopia praedae inde auersi, in Perrhaebiam ire pergunt. **Cyretias** ibi ui capiunt foedeque diripiunt ; qui **Maloeam** incolunt uoluntate in deditionem societatemque accepti. Ex Perrhaebia Gomphos petendi Amynder auctor erat. »

« Ces raisons avaient amené Damocritus et les Étoliens aux Romains ; et, renforcés d'Amyndros, roi des Athamanes, ils allèrent assiéger Kerkinion. Les habitants avaient fermé leurs portes, de gré ou de force, on ne le sait, car ils avaient une garnison de troupes du roi (PhilippeV). Mais en quelques jours à peine Kerkinion fut prise et brûlée ; les survivants de ce grand désastre, hommes libres et esclaves, furent emmenés avec le reste du butin. La peur d'un tel traitement força tous les habitants des environs du marais de Boïbé à abandonner leurs villes et à gagner les montagnes. Les Étoliens, détournés de cette région par l'absence de butin, entreprennent d'aller en Perrhèbie. Ils y prennent de force Chyrétiai, qu'ils pillent affreusement ; des habitants de Malloia, on accepte la soumission volontaire et l'alliance. De la Perrhèbie Amyndros proposait de gagner Gomphi. »

Le raid étolien mené en 199 depuis la région du lac Boïbé est évoqué assez rapidement ; l'historien ne donne pas l'itinéraire des Étoliens, et on pense d'abord à la voie habituelle que constitue la vallée du Titarèse jusqu'à Chyrétiai, puis Malloia ; mais B. Helly a émis une hypothèse plus plausible : les Étoliens ont pu éviter Phalanna et la vallée du Titarèse, franchir la passe de Mélouna au Nord-Ouest de la plaine de Larisa, et redescendre directement sur Chyrétiai, d'où il est aisé de gagner Malloia. Cet itinéraire était fréquemment utilisé au siècle dernier et vient d'être remis en valeur par la construction d'une route moderne qui relie directement Tyrnavo à Élasson en évitant la remontée de la vallée. On pourrait tirer argument de ce texte pour conclure qu'Éreikinion n'est pas dans le voisinage immédiat de Chyrétiai, c'est à dire à Vlachogianni comme le pense Stählin, puisque la cité n'est pas mentionnée. Néanmoins ce serait un argument fallacieux ; on pourrait objecter à juste titre que Mylai ne figure pas non plus dans le texte, lequel, alors, n'est pas un itinéraire détaillé, mais donne simplement les points de départ et d'arrivée. Donc, on ne peut guère exploiter ce passage, sauf à constater que cette fois-ci, Tite-Live associe Chyrétiai et Malloia, et non Chyrétiai et Éreikinion comme c'est le cas dans le texte (XXXVI, 13) que nous avons étudié. En revanche, ce passage invite à considérer que le texte où Tite-Live associe Chyrétiai et Éreikinion relève du même principe de composition, c'est à dire que l'historien livre des faits qui se sont déroulés dans la même zone géographique, sans donner un itinéraire précis.

A propos de conflits frontaliers

J'ai déjà évoqué deux des cinq inscriptions qui témoignent de l'existence d'Éreikinion. L'ethnique est encore mentionné dans trois autres inscriptions ; il apparaît sous la forme Ἐρικινιέων dans une liste d'affranchissements attribuée à Phalanna¹⁷ ; l'intérêt en est limité, il précise l'origine de deux affranchisseurs ; on ne peut rien en tirer de plus. En revanche, deux autres inscriptions qui mentionnent – ou mentionneraient – l'ethnique, l'une de Chyrétiai, l'autre de Phayttos, sont plus intéressantes et méritent un examen attentif.

L'inscription de Chyrétiai a été publiée pour la première fois par A.S. Arvanitopoulos; le texte que nous donnons a été revu par B. Helly sur l'estampage conservé à l'Académie des Sciences de Berlin.

GHW 3310. Pierre non retrouvée (anciennement au musée d'Élasson, inventaire d'Arvanitopoulos, ME 111).

Pas de photographie ; estampage déposé à l'Académie des Sciences de Berlin, revu par B. Helly¹⁸.

D'après la description que donne Arvanitopoulos, c'est un bloc de pilier, brisé en haut à gauche et en bas ; le côté droit est partiellement conservé. La pierre a été réutilisée postérieurement comme le montre la face antérieure qui porte l'inscription : à peu près au centre, une mortaise circulaire a été creusée. La gravure de l'inscription, qui a été détériorée, est peu profonde mais soignée.

dim. : 57 x 60 ; h. l. : 1-1,3 ; int. : 0,7.

A.S. Arvanitopoulos, *AE* 1917, p. 15-18, n°308 (avec photographie de l'estampage).

cf. pour l'étude du vocabulaire, L. Piccirilli, *Gli arbitrati interstatali greci*, 1973, Pise;

G. Daverio Rocchi, *Frontiera e confini nella Grecia antica*, 1988, Milan.

Mac Devitt, *Inscriptions of Thessaly*, 1970, n°1132.

 - - - - MONTQNII- - - - -
 - - - - NEMONTAIT- - - - -
 - - - - - IEPΑΣ- - - - -
 τοῦ Σόλωνος Φαλαιναίο [υ]- - - - -
 5 - - - ιτας τοῦ Κασσάνδρου τοῦ Ἴαντ- - - - -
 - - - - ενον κύριοι ἐόντω Χυρετιεῖς- - - - -
 - - - - TAT - (5- 6) - QNTΩ. Ἐὰν δὲ μὴ ἐνεχ- - - -
 - - - - MQN (I ?) - (3- 4 ?) - ΑΠΤΑΙ κύριοι ἐόντω Ε (Μ, Γ ?PE (O?) - -

17) *IG IX 2*, 1232, pierre trouvée en remploi dans l'église Agios Athanasios de Tyrnavo.

18) La révision des estampages d'Arvanitopoulos par B. Helly, que nous remercions, a été rendue possible à la fin des années 70, grâce à l'amabilité du Docteur D. Erxleben.

- - - - ANTO καὶ τὰ κουνὰ Δ (N ?) ΙΚΩΝΤΩ ΚΑ- - - -
 10 - - - - - ἔνοχον δὲ ΙΡ - (1- 2) - ΡΑΙΟ - (2- 3) - ΗΤ- - - - -
 - - - - ΤΗΣ Κασσάνδρου τοῦ Ἀντιπάτ- - - - -
 - - - - ΑΙ (Τ ?)ΟΝΟΝ - (1- 2) - ΚΩΝΟΗΤΤ - (2- 3) - - - Ρ (Ο ?)- - - -
 - - - - Χυρετι- - - - -
 - - - - ΤΟΣΟΝΕ . (Ρ, Π ?)- - - - - ΤΙΝΟ - - - ΣΑΙΚΟ . (Λ, Δ, Α ?)- -
 15 - - - - - ΑΙΤΟΝ- - - - - ΟΡΚΙ .. Σ (?) . ΑΚΡΙΝΑΙΣ- - - -
 - - - - ΑΚΟ- - - - - ΑΝΟ (2- 3) ΙΝΕΙ .. ΑΩΝ
 - - - - ΤΩ- - - - - ΗΤΗΣ . ΥΙΤΟΝ . ΠΟΛΩ- - - -
 - - - - Ι- - - - - . ΝΟΜΟΣΔ- - - - ΔΕΕΝ- - - -
 - - - - - ΤΙΤΟΥΑΠΟΛΛΟΤΟΣ ἢ ἀναγ-
 20 - - - - - ΞΑ . Ε- - - - - ΣΩΣ- - - -
 - - - - - ΟΕΣΣΤΟ (Ω ?)- - - -

N. C. : Arvanitopoulos évalue à 9 le nombre des lignes qui ont disparu avant les premières traces de lettres lisibles sur la pierre. Il est difficile de savoir ce qu'Arvanitopoulos a réellement lu de cette inscription, puisque, comme c'était son habitude, il ignorait l'usage de la lettre pointée et a placé entre crochets aussi bien ce qu'il a restitué que ce qu'il aurait pu pointer ; il prend soin d'avertir le lecteur : « Τὰ εὐδιάκριτα γράμματα ἐθέσαμεν ἔκτος ἀγκυλῶν, τὰ δὲ πιθανά, ἢ μετὰ πιθανότητος συμπληρούμενα, ἐντός· διὰ στιγμῶν ἐδηλώσαμεν ἐνιαχοῦ τὸν ἀριθμὸν τῶν ἐλλειπόντων. » Dans la suite de son commentaire, il ne précise absolument pas ce qu'il a lu sur la pierre, contrairement à ce qu'il fait souvent pour expliquer ou justifier des restitutions. Aussi donnerons-nous conjointement les leçons d'Arvanitopoulos et les observations faites par B. Helly lors de sa révision de l'estampage.

I. 1 : Arv., [νεμ]όν[των]; B. Helly remarque qu'il manque avant cette ligne au plus trois lignes sur l'estampage, et que le bloc était sans doute brisé en oblique. **I. 2 :** Arv., [ν]έ[μ]ο[ν]ται [τὰ]. **I. 3 :** Arv., ἰεράς. **I. 4 :** Arv., [δεῖνα Σ ?]ό[λ]ωνο[ς] Φ[αλ]αν[α]ί[το]ς ; B. Helly note en début de ligne ΤΟΥ, mais hésite entre *upsilon* et *sigma* ; toutes les autres lettres sont lisibles. **I. 5 :** Arv., [σ]υ τ[ά]ς Κ[ασσ]άνδρου τοῦ Ἀντιπάτρου. **I. 6 :** Arv., [ε]ν[ο]ν κ[ύ]ρι[οι] ἐό[ν]τω Χυρετιέ[ι]ς. **I. 7 :** Arv., [τ]α [τ . . . ν]ικώ[?]ντω, ἐ[ἄ]ν δὲ μὴ ἐν[έ]χωνται ? ; B. Helly distingue les traces de 5-6 lettres en début de ligne, peut-être ΤΥ. suivi de ce qui pourrait être un *nu* dont il manquerait la haste verticale gauche ; puis, il croit distinguer la moitié supérieure d'une haste verticale derrière laquelle il estime qu'il y a place pour une lettre. **I. 8 :** Arv., [ἐ]νθα - - μ[ω]ν τέθ[α]πται, [κ]ύριοι ἐό[ν]τω Ἐρι[κιν]εῖς ; B. Helly hésite entre ΜΩΝ et ΜΩΙ en début de ligne, ces lettres étant suivies d'un espace illisible estimé à 3-4 lettres ; en fin de ligne, la lecture est très difficile : à la suite de la forme verbale, il est possible de distinguer ce qui pourrait être un *pi*, ou un *gamma*, ou un *epsilon* ; suit un *rho* très visible ; la dernière lettre lisible peut être un *epsilon* ou un *omicron*, pas un *iota*. **I. 9 :** Arv., [έ]γ[ρά]ψα[ν]τ[ο] καὶ τ[α]φ[ή]ν[α]ι, ν[ι]κώντω κ[ατὰ] ; B. Helly lit clairement la ligne ; la seule hésitation porte sur la séquence ΔΙΚΩΝΤΩ où le *delta* pourrait être aussi un nu. **I. 10 :** Arv., [ἐ]ν[ο]χ[ο]ν Δε[ι]νοκ[ρά]τ[ο]ς ? οἱ] ἡτ[τ]ώ[μενοι] ; B. Helly est en désaccord avec le texte d'Arvanitopoulos et lit une séquence ΔΕΙΡ (1-2 l.) ΡΑΙΟ (2-3 l.) ΗΤ qui exclut la restitution proposée ; le *iota* est sûr dans la séquence ΡΑΙΟ. **I. 11 :** Arv., [κ]α[τ] ἡ[ς] Κασσάνδρου τοῦ Ἀντιπάτρου ; en début de ligne, B. Helly distingue ce qui pourrait être un *pi* dont la haste verticale gauche manquerait ; suit un *pi* ou un *tau* ; le *rho* de Ἀντιπάτρου, restitué par Arvanitopoulos, est lisible. **I. 12 :** Arv., ατ [.] ὁ [νι ? κ]ῶν, ὁ ἡ[τ]τ[ώ]με[ν]ος ; la seconde lettre lisible sur l'estampage pourrait être un *iota* ou un *tau* ; à la fin de ligne, ce qu'Arvanitopoulos interprète comme l'*omicron* de la désinence du participe n'est pas assuré ; ce pourrait être un *rho*, d'après l'estampage. **I. 13 :** Arv., α [Χ]υρετι[εῖ]ς . . . ν[ε]κ . . .]ε[. . .]π ; B. Helly distingue clairement les cinq

premières lettres de l'ethnique ; la suite de la ligne est endommagée par l'emplacement de la mortaise au centre, et la fin de la ligne est illisible sur l'estampage. La mortaise occupe *grosso modo* la partie centrale des quatre lignes suivantes. **I. 14** : Arv., τό[σ]ου Ἐρ[ικινέω]ν ἡ[ττωμ]έ[νω]ν . . ο]; si, sur l'estampage, B. Helly peut lire les six premières lettres retranscrites par Arvanitopoulos, la septième n'est pas assurée ; la haste verticale est visible ainsi qu'un départ de haste ou de boucle en haut de cette haste, vers la droite ; on peut donc songer à un *rho*, certes, mais un *pi* n'est pas exclu, d'autant que B. Helly croit discerner le départ de la haste verticale droite de cette lettre ; à la fin de ligne, une haste oblique indique la possibilité d'un *alpha*, d'un *delta* ou d'un *lambda*. **I. 15** : Arv., [κ]αὶ τὸ[ν] . . .] ὄρκ[ιζέσθω] κρ[ι]ναί [σ] ; B. Helly n'a pas lu le *kappa* initial de *καί* ; les lettres suivantes sont lisibles. Suit l'emplacement de la mortaise qui occupe l'espace possible pour 8-9 lettres ; le verbe restitué par Arvanitopoulos n'est pas lisible en entier ; l'estampage porte la trace des quatre premières lettres ; suit la place pour deux lettres ; puis, B. Helly distingue un *sigma* auquel il manque la haste horizontale inférieure ; la lettre suivante est difficilement identifiable, mais on peut être sûr de l'existence d'une haste horizontale supérieure ; en fin de ligne la séquence AKΠΙΝΑΙΣ est parfaitement visible. **I. 16** : Arv., [ν]ακο [- . . .] ανο [. . κρ]ινε[ι] . .] ω ; B. Helly n'a pas lu sur l'estampage la première lettre, restituée ou entrevue par Arvanitopoulos. De même, après la séquence ANO, B. Helly note qu'il y a une place possible pour deux ou trois lettres, mais rien n'est lisible sur l'estampage et la restitution κρ d'Arvanitopoulos n'est pas vérifiable. En fin de ligne, B. Helly distingue un *alpha* et un *nu* de part et d'autre de l'*oméga* transcrit par Arvanitopoulos. **I. 17** : Arv., [νικ]ώ[ντ]ω [- . . .] ν[ικ]ήσ[η] τ[ὸ]ν ἀπολω[λότα] ; la retranscription en majuscules de B. Helly donne un texte différent ; les lettres sont en général assurées ; après ΤΩ, c'est l'emplacement de la mortaise ; suit une séquence ΗΤΙΗΣ (ou ΗΠΗΣ ? ; en tous cas, le *kappa* restitué par Arvanitopoulos dans la forme νικήση semble difficile) où le *sigma* est distinguable ; vient un emplacement pour une lettre, puis un *upsilon* dont il manque la branche inférieure ; l'*alpha* de ἀπολωλότα, transcrit comme sûr par Arvanitopoulos, n'est pas lisible ; l'*oméga* du participe est détérioré dans sa partie droite et la désinence est manquante. **I. 18** : Arv., ι [- . . .] ὀ νό[μ]ος [δ . . .] τ[ε] .] δε ἔν ; sur l'estampage, B. Helly aperçoit une haste verticale isolée à gauche de l'emplacement de la mortaise ; en revanche, l'article restitué devant νόμος n'est pas assuré ; les traces visibles font plutôt pencher pour les deux branches obliques intérieures d'un *sigma*. La fin de la ligne confirme la transcription d'Arvanitopoulos, à l'exception de - τε, qui n'apparaît pas sur l'estampage. **I. 19** : Arv., τι τοῦ ἀ[π]ολωλό[τος] ἡ ἀνα[γρα] ; la révision de l'estampage a confirmé la lecture d'Arvanitopoulos ; toutes les lettres sont lisibles, à l'exception des deux dernières. **I. 20** : Arv., [(Δ) δε]ξά[μ]ε[νος] . . .] τ[ο]υ Σωσ[κ] . .] ; comme on peut le constater d'après notre transcription en majuscules, peu de lettres sont lisibles sur l'estampage ; avant Σωσ, l'*upsilon* restitué par Arvanitopoulos est probable, mais non certain ; le *iota* qui suit se devine sur l'estampage ; en revanche aucune trace de *kappa* n'apparaît. **I. 21** : Arv., [Ἐρικ]ιν[έω]ν . . .] ἔν[αν]τί[ο]ς ἔστ[ω] . . .] ; la révision de l'estampage ne permet pas de vérifier la restitution d'Arvanitopoulos, Ἐρικινέων : aucune trace de lettre n'est visible. En revanche, les six dernières lettres transcrites par Arvanitopoulos sont vérifiables ; la partie inférieure de l'*oméga* de ἔστω est effacée.

Selon Arvanitopoulos, il y aurait encore eu cinq lignes gravées, mais le mauvais état de la pierre n'a pas laissé de traces lisibles.

Cette inscription appelle quelques commentaires. Le texte est mal conservé et il est extrêmement difficile d'établir même un élément de phrase construit et cohérent qui fournisse un sens ; seules les lignes 6-10 sont susceptibles d'apporter quelques données peu sûres. Pourtant l'inscription a été comprise et interprétée par Arvanitopoulos comme le règlement de conflit de frontière entre les cités de Chyrétiai et Éreikinion, avec référence à une décision antérieure de Cassandre, fils d'Antipatros. Cette interprétation a été acceptée

par Stählin, qui utilise cette inscription, conjointement avec *IG IX 2, 487*, pour justifier la localisation de la cité d'Éreikinion au Nord du village de Vlachogianni¹⁹.

La mention de la cité de Chyrétiai ne fait aucun doute ; l'ethnique est parfaitement lisible à la ligne 6 et suffisamment conservé pour être restitué avec certitude à la ligne 13. Il n'en va pas de même pour l'ethnique d'Éreikinion. Celle-ci se retrouve en trois occasions dans le texte d'Arvanitopoulos : l. 8 : Ἐρι[κινέις]; l. 14 : Ἐρ[ικινέω]ν; l. 21 : [Ἐρικτ]ν[έ]ω[ν]. Étant donné l'imprécision des explications d'Arvanitopoulos sur l'établissement de son texte, on est en droit de se demander si l'ethnique, dont la majeure partie des lettres figure entre crochets dans les trois cas, a été réellement lu ou procède d'une restitution jugée plausible par Arvanitopoulos. Comme on peut le constater à la lecture des notes critiques, la révision de l'estampage par B. Helly ne confirme pas ces lectures. A la ligne 8, seules sont visibles sur l'estampage les trois premières lettres de ce qu'Arvanitopoulos considère comme l'ethnique ; même si on admet que les deux premières puissent être ΕΠ, il n'en reste pas moins que la suivante n'est pas un *iota*. A la ligne 14, si l'*epsilon* est certain, la lettre qui suit est plutôt un *pi* selon B. Helly ; en admettant même que la lecture d'Arvanitopoulos soit la bonne, toute la suite de l'ethnique est une restitution d'Arvanitopoulos, puisque la mortaise occupe cet emplacement ; quant au début de l'ethnique, on peut aussi supposer qu'il s'agit d'une surinterprétation d'Arvanitopoulos qui coupe la séquence ΤΟΣΟΝ-ΕΠ; mais l'état du texte est tel que rien ne peut confirmer cette coupe et l'on peut aussi bien imaginer une coupe ΤΟΣ-ΟΝΕΠ. Enfin, l'ethnique apparaît une dernière fois à la ligne 21. Or Arvanitopoulos n'a lu avec certitude que deux lettres, qui ne se succèdent même pas ; la révision de l'estampage n'a permis aucune lecture de l'ethnique.

La question de l'ethnique mise à part, examinons le reste de l'interprétation d'Arvanitopoulos. Celui-ci consacre la majeure partie de son commentaire à mettre en rapport cette inscription avec les deux textes de Tite-Live mentionnant Éreikinion et sa propre hypothèse sur la localisation de la cité aux ruines antiques de *Kastri Skomba*²⁰ (Skomba étant le toponyme, à l'époque turque, du village actuel de Λευκή), lieu-dit situé à 5 ou 6 km au Nord-Est de Doméniko, qui est le site de Chyrétiai. C'est ainsi, nous semble-t-il, qu'Arvanitopoulos est amené à forcer la lecture de l'inscription et à restituer l'ethnique d'Éreikinion ; à partir de là, les textes de Tite-Live servent de justifications aux restitutions tout comme l'inscription sert de caution aux textes de l'historien. Cette hypothèse a été rejetée par Stählin qui signale le site dans son chapitre sur Chyrétiai²¹, mais pour dire qu'on n'y a rien trouvé. Pour notre part, nous n'avons pas eu la possibilité de prospecter le site mentionné par Arvanitopoulos, il nous est donc impossible d'en évaluer matériellement l'importance.

Cependant, nous pouvons recourir à l'utilisation de modèles géographiques²². Observons que, selon ce modèle, pour le cas qui nous préoccupe, il n'y aurait pas place dans

19) *Das hellenische Thessalien*, p. 28 ; voir aussi le tableau récapitulatif des localisations des cités de la moyenne vallée du Titarèse, p. 26.

20) A.S. Arvanitopoulos, *PraktArchEt* 1914, p. 168.

21) *Das hellenische Thessalien*, p. 27.

22) Nous ne reviendrons pas sur l'utilisation que nous faisons en Thessalie du modèle du plus proche voisin. Voir J.-C. Decourt, « Étude d'archéologie spatiale », p. 15-45, dans B. Helly *et alii*, *Topographie*

le secteur évoqué par Arvanitopoulos pour une cité et son territoire ; en revanche, d'après la distance à laquelle est situé *Kastri Skomba* par rapport à Chyrétiai et Élasson, on peut estimer qu'il y a de fortes probabilités pour qu'il s'agisse d'un site de confins de territoire, dépendant soit du territoire de Chyrétiai, soit de celui d'Élasson. Telle est, du moins, l'hypothèse à laquelle conduit l'utilisation du modèle du plus proche voisin ; une prospection permettrait seule de vérifier cette hypothèse.

Du texte lui-même, Arvanitopoulos tire peu de renseignements, et nous ne lui en ferons pas grief étant donné le mauvais état de conservation de l'inscription. L'interprétation qu'il en donne s'appuie sur un parallèle épigraphique, une inscription de Gonnoi qu'il a publiée dans *AE* 1913, n°165²³, où il est question d'un conflit territorial, daté de la fin du 3^{ème} av. J.-C., entre Gonnoi et Hérakléion. Ainsi, dans l'inscription de Chyrétiai, l'objet du litige serait une zone de pâturages (l. 1-2) ; un habitant de Phalanna, voisine des deux cités en conflit ou au moins de l'une des deux selon Arvanitopoulos, aurait fait office de témoin (l. 4). Suivrait une référence à une décision de Cassandre (l. 5)²⁴ et la délimitation des territoires avec la mention d'un tombeau comme repère (l. 9, Arvanitopoulos restitue le verbe τ[αφῆν]α[ι]). Il est bien évident que le désir de voir un conflit territorial dans ce document incite à une lecture orientée de la première ligne dont le fragment conservé est mis prudemment en rapport avec la ligne 2 ; en effet, dans la ligne 1, Arvanitopoulos accompagne d'un point d'interrogation sa restitution [νεμ]όν[των]. Si la lecture retenue par Arvanitopoulos n'est pas à exclure, elle n'est pas non plus certaine, et une telle séquence de lettres est suffisamment banale pour pouvoir être interprétée autrement ; en revanche, à la ligne 2, il est bien tentant d'admettre la présence de la forme verbale νέμονται, courante dans les inscriptions de conflits frontaliers où les cités se disputent souvent des terres de pâture²⁵. A la ligne 8, Arvanitopoulos propose [ἔνθα - - μ]ω[ν τέθ]απται, [κ]ύριοι ἔό[ν]τω Ἐρι[κινεῖς] ; sa restitution repose sur un parallèle avec l'inscription de Gonnoi ci-dessus mentionnée où on lit la formule ὅς καὶ τέθαπται παρὰ τὴν ὁδὸν τὴν ἄγουσαν (face B, l. 19) ; mais on trouve aussi dans cette inscription la forme γέγραπται (face A, l. 10), qui pourrait tout aussi bien convenir ; la restitution de ἔνθα relève de la plus pure hypothèse, rien n'étant lisible sur la pierre. Quant au verbe ταφῆναι restitué par Arvanitopoulos à la ligne 9, il ne correspond absolument pas avec ce que B. Helly a pu vérifier sur l'estampage. Donc, le seul indice sérieux en faveur du règlement d'un conflit territorial repose sur la séquence NEMONTAI de la ligne 2.

Quels autres renseignements peut-on tirer des bribes de cette inscription ? D'abord, l'usage de formules à l'impératif, en particulier aux lignes 6-8, avec l'expression κύριοι ἔόντω ; la formule avec l'impératif ne peut se rapporter qu'à une autorité extérieure – un roi

antique et géographie historique en pays grec, 1992. Voir en particulier la notion de territoire théorique moyen développée p. 29.

23) Inscription reprise par B. Helly, *Gonnoi* II, n°93, p. 100-105.

24) C'est en vertu de ce point de vue qu'Arvanitopoulos date l'inscription plutôt des environs de 200 av. J.-C., que des dernières années du 4^{ème} ou des toutes premières années du 3^{ème} av. J.-C.

25) On pourrait multiplier les exemples, mais, pour se limiter à la Perrhèbe, citons B. Helly, *Gonnoi* II, n°93B ; A.J.B. Wace et M.S. Thompson, *ABSA* XVII, 1910-1911, p. 193-204 (inscription latine réglant un conflit entre Dolichè et les Élimiotes).

ou son mandataire, des arbitres – qui attribue à Chyrétiai une capacité juridique. Aux lignes 6-9, on saisit qu'il existe une alternative à laquelle sont soumis les citoyens de Chyrétiai, alternative traduite par un balancement avec l'utilisation de l'expression $\epsilon\acute{\alpha}\nu \delta\grave{\epsilon} \mu\grave{\eta}$ et la reprise de la formule $\kappa\acute{\upsilon}\rho\iota\omicron\iota \epsilon\acute{\omicron}\nu\tau\omega$; on peut estimer aussi que la seconde partie de l'alternative renvoie à la partie adverse dans un litige. De même, l'adjectif $\epsilon\acute{\nu}\omicron\chi\omicron\nu$, lisible à la ligne 10, pourrait faire écho à un verbe de la même famille, ENEX- , à la ligne 7, et participer de l'alternative ; ces deux termes pourraient traduire une obligation à respecter par les deux parties en présence, qui ont peut-être des intérêts communs (KOINA, l. 9 ?, allusion à des terrains communs aux confins des territoires, à des droits ou à bien d'autres choses encore, l'expression étant au neutre pluriel). On peut interpréter aussi les lignes 7-9 comme la notification d'une sanction, introduite par l'expression $\epsilon\acute{\alpha}\nu \delta\grave{\epsilon} \mu\grave{\eta}$, renforcée ensuite par l'adjectif $\epsilon\acute{\nu}\omicron\chi\omicron\nu$ (passible de), et l'utilisation du verbe $\acute{\alpha}\delta\iota\kappa\epsilon\acute{\iota}\nu$ impliquant une amende (mais dans ce cas, si on admet qu'il y a le verbe $\acute{\alpha}\delta\iota\kappa\epsilon\acute{\iota}\nu$, il manque l'*alpha* final de KOINA).

Selon Arvanitopoulos, la présence du nom Cassandre, fils d'Antipatros suggère l'intervention du roi, auteur du jugement ; mais rien n'assure qu'il s'agit effectivement du roi; sans le titre de $\beta\alpha\sigma\iota\lambda\epsilon\acute{\upsilon}\varsigma$, il peut s'agir, à la limite, d'une simple rencontre prosopographique. Toutefois, un document attestant l'intervention du roi de Macédoine n'est pas pour surprendre dans cette région de Perrhébie qui est tombée sous la domination macédonienne au moins depuis Philippe II ²⁶. Des séquences de lettres sont interprétables en ce sens ; à la ligne 15, $\omicron\pi\kappa\iota$. . (?) est susceptible d'être compris comme faisant référence à un serment, ($\omicron\rho\kappa\acute{\iota}\zeta\omega$) ; à la fin de la ligne 19, on peut deviner le mot $\acute{\alpha}\nu\alpha\gamma\rho\alpha\phi\acute{\eta}$, ou son équivalent verbal, indice qu'une décision a été enregistrée et rendue publique.

En revanche, nous ne distinguons pas de séquences de lettres susceptibles de révéler aucun terme habituellement utilisé pour déterminer une ligne de frontière et ses points de repère. La mention d'un Phalannéen peut être interprétée comme celle d'un témoin, mais cela reste seulement une hypothèse plausible.

Pour conclure, ce document est difficilement utilisable et nous paraît avoir été surinterprété par Arvanitopoulos ; en tirer un argument décisif pour aider à la localisation de la cité d'Éreikinion relève de la plus pure gratuité, pour la simple raison que le nom de la cité n'est pas assuré dans cette inscription ; les deux ethniques lisibles avec certitude sont ceux de Chyrétiai et de Phalanna. Il nous paraît impossible de préciser exactement la nature même du document ; si l'hypothèse retenue par Arvanitopoulos, un règlement de conflit territorial portant sur des terres de pâture, n'est pas à exclure totalement, elle est néanmoins sujette à caution et ne repose que sur un indice, le mot $\nu\acute{\epsilon}\mu\omicron\nu\tau\alpha\iota$ (l. 2) ; de ce mot, on pourrait conclure aussi bien qu'il s'agit d'une convention sur des droits de pacage réglementés entre deux parties. Le document concerne la cité de Chyrétiai, (l. 6) et pourrait être compris aussi, s'il date du 3^{ème} siècle, comme un document royal macédonien, une intervention dans les affaires de la cité, peut-être dans un conflit qui l'oppose à une autre cité dont le nom est inconnu, et pour un litige dont l'objet reste incertain.

Examinons à présent la seconde inscription, classée dans *IG IX 2*, 487, au chapitre Phayttos.

26) cf. B. Helly, *Gonnoi*, p. 81-97.

GHW 3056 ; pierre déposée au musée de Larisa, pas de numéro d'inventaire.
Photographie ; estampage déposé à Lyon, 2027

La pierre a été vue par Kern devant la porte de l'église des Saints Taxiarches, sur une colline à une heure de marche du village de Zarko. C'est une stèle de marbre blanc, brisée à droite et à gauche. La partie supérieure de la pierre est assez détériorée. L'inscription est gravée sur deux colonnes.

dim. : 51 x 41 x 41 ; h. l. : 1,5 ; int. : 1.

O. Kern, *IG IX 2*, 487 ; A.S. Arvanitopoulos, *AE* 1912, 65 ; copie de Pézaros²⁷ publiée par S.B. Kougéas, *AE* 1945-47, p. 104, n°22 .

Cf. A. Raeder, *L'arbitrage international*, 1913, p. 92-93, n°46 ; M.N. Tod, *International Arbitration amongst the Greeks*, 1913, p. 28, n°42 ; pour l'étude du vocabulaire, voir L. Piccirilli, *Gli arbitrati interstatali greci*, 1973, Pise ; G. Daverio Rocchi, *Frontiera e confini nella Grecia antica*, 1988, Milan.

Texte vérifié sur estampage ; nous soulignons dans le texte qui suit, et qui est celui de Kern, toutes les lettres ou passages illisibles ou douteux sur l'estampage, y compris les parties restituées ; la pierre est très effacée dans sa partie supérieure et l'estampage à peine lisible, sauf les 8-9 dernières lignes de chaque colonne, qui contiennent pour nous la plupart des renseignements utiles.

col. 1	col. 2
-----	----- σκ-----
-----	----- α-----
-----	νον----- α-----
4 -----	28 τούτων... τη[----- γε]-----
----- ταλι-----	γενει[μ]έ[ν.]ν... νι... ο-----
----- ικα... ον	ἔφαινε τὸ διοίκη[μ]α-----
----- καὶ εἰς π	νόμον τὸν Ἐρεικινέων-----
8 ----- ς καὶ ἐπὶ	32 [ν]όμῳ με . ΙΤΑ . Ι . Ι . ος νόμο[ς ἐπέ]-----
----- ρων ἐπιδει-----	τασσε τοὺς θέλοντας ἐξ [----- ἄν]-----
[-----]α... οην σ..	δ[ρ]α[ς] διδόμεν τοῖς εἰσαγο ?[----- τῶ ἐ]-----
----- αγομε-----	ξενένκαντι κατὰ τὸν κο-----
12 [----- Ἐρει]κινέων τὰν	36 μεταχρηματίσξειν τ-----
----- Ἄσανδρος	ὑπὲρ [κτημά ?]των ὀνάς-----
[----- ὑ]πὲρ τῶν ἐπὶ-----	Περραιβῶν νόμος ὁ [προγεγραμμένος ?]
----- ὑπὸ Ἐρεικι-----	ὄς ἐπέτασεν· ἐὰν [δέ τις-----]

27) Pézaros est né à Tyrnavo ; instituteur, érudit local, il a consigné dans ses carnets des inscriptions qu'il a pu voir, environ soixante-dix ans avant Kern, en août 1841 ; cf. J. et L. Robert, *Bull. Ep.* 1951, 124.

16 [νέων -----]λος από τὰς [----- τὰ]ν γεγενημέ- [νον -----] Μεγαλοκλεί ----- ν 'Ερεικινέων	40 ἀγοράξη οἰκ[ί]ας ἢ ἀγρούς ? ----- λαμ]- βάνειν τὰς ὀνάς ----- ος νόμον ἑνακτητ[----- Εὐ ?]- βίωτος ἔφαινε τὸ α-----
20 ----- 'Ερεικινέων [----- γ]ειτονεύειν τὸ [----- ε]ιμεν 'Αντίνω [καὶ ?-----] ππου κληρονο-	44 προγεγραμμένο[ν ----- τὰν ὀνὰν καθ' ἄν----- 'Αριστόκλεια ἔφ[αινε ?-----] ἃ καὶ ὑπ' αὐτῶν-----
24 [μ -----] τὰν καλειμέν[α]ν	48 το δ-----

La vérification sur l'estampage, si elle n'a pas permis d'améliorer la lecture de Kern, a été cependant l'occasion de vérifier certains passages qui nous intéressent plus particulièrement dans cette inscription. Nous ne livrerons dans les notes critiques qui suivent que les observations qui nous paraissent dignes d'intérêt pour cette étude. L. Darmezin donnera un appareil critique plus complet dans le corpus des inscriptions des cités de la moyenne vallée du Pénée.

N. C. : I. 1-12 : la partie supérieure de l'inscription correspondant aux lignes 1 à 12 a particulièrement souffert, et il est quasiment impossible de distinguer des lettres, à l'exception de la ligne 8, où on devine celles lues par Kern ; lors de sa révision, Kougéas faisait la même constatation sur cette ligne ; il transcrit ΟΙ]Σ ΚΑΙ ΕΠΙ. A la ligne 11, la restitution de l'ethnique par Kern n'est pas assurée ; dans sa transcription majuscule, il donne seulement les deux syllabes finales du mot, plus précisément un *nu* sans la haste verticale gauche, suivie d'un *epsilon* pointé ; Kougéas retranscrit ΤΩΝΤΑΝ ; sur l'estampage, nous n'avons pas vu les deux premières lettres ; nous avons lu ΩΝΤΑΝ ; le *nu* final est incomplet, on ne voit pas la haste verticale droite. **I. 15 :** Kougéas lit le début de l'ethnique, ΝΥΠΟΕΡΕΙΚΙ. ; notre révision confirme la lecture de Kern, mais nous pointons le groupe *epsilon-rho*. **I. 19-20 :** l'ethnique est parfaitement lisible sur l'estampage. **I. 21 :** la proposition de restitution de Kern paraît justifiée ; nous distinguons sur l'estampage la forme ΕΙ]ΤΟΝΕΥΕΙΝ ; le groupe ΥΕ est endommagé par un éclat de la pierre ; on distingue la haste supérieure oblique gauche de l'*upsilon* et les deux barres, supérieure et inférieure, de l'*epsilon*. **I. 22-24 :** le bas de la première colonne est bien conservé et toutes les lettres transcrites par Kern sont lisibles sur l'estampage, à l'exception du *iota* qu'il lit tout au début de la ligne 22. **I. 25-30 :** ces lignes constituent la partie supérieure de la seconde colonne, à droite, qui est aussi dégradée que la partie supérieure gauche. Nous n'avons rien distingué de véritablement lisible sur l'estampage avant la ligne 31 ; notons cependant les observations de Kougéas, qui transcrit pour la ligne 29 ΤΩΝ ΕΡΕΙΚΙΝΕΩΝ ΠΟΛ . . . , et pour la ligne 30 ΕΦΑΙΝΕΤΟ ΔΙΟΙΚΗΚΟ (?). **I. 31 :** Kougéas ne signale rien, ce qui signifie que la lecture de Kern lui paraît correcte ; pour notre part, nous distinguons sur l'estampage la plupart des lettres lues par Kern : ΝΟΜ . . . Τ . . . ΕΙΚΙΝΕΩΝ. **I. 32 :** Kougéas propose : ΕὐΝΟΜΕΝΑΠΙΔΙΩΣ ΝΟΜΟΣ. La ligne est peu lisible sur l'estampage et nous n'avons vu que des fragments, un groupe ΩΝ, un *alpha* un peu plus loin, à peu près au centre de la ligne et, pour finir, nous avons deviné à la fin de la ligne la séquence ΝΟΜΟ. **I. 34 :** Kougéas propose une lecture différente de celle de Kern en début de ligne ; ΓΡΑΦΑΣ ΔΙΔΟΜΕΝ ΤΑΣ ΕΙΣΑΓΩ ; la ligne est devenue quasiment illisible, et nous ne distinguons sur l'estampage que la séquence ΟΜΕΝ en milieu de ligne. **I. 35 :** Kougéas, ΞΕΝΕΓΚΟΝΤΙ ΚΑΤΑ ΤΟΝ ΝΟ[ΜΟΝ] ; sur l'estampage, on devine plutôt les lettres lues par Kern sur les deux tiers de la ligne qu'on ne les voit clairement ; les cinq dernières sont indiscernables. La lecture de Kougéas ne nous paraît pas fondée. **I. 36 :** Kougéas, ΝΗΤΑΙ ΧΡΗΜΑΤΙΣΙΕΝ . . . ; la révision de l'estampage donne raison à la lecture de Kern ; toutefois, on devine en fin de ligne ΞΕ et on ne lit pas la séquence ΙΝΤ lue par Kern. **I. 37 :** Kougéas, ΥΠΕΡ ΤΟΥΤΩΝ ΩΝ ΑΣΟ ; la révision de l'estampage exclut la

restitution de Kern, [κττημά ?]των : nous lisons un *upsilon* au début de la ligne ; suit la place pour 4-5 lettres environ, pas plus ; tout comme Kougéas, nous distinguons nettement un groupe ΟΥ avant la séquence ΤΩΝ. **I. 38** : la mention de la loi des Perrhèbes ne fait pas de doute ; la plus grande partie de l'expression se lit assez facilement ; seuls les deux *rho* de Περραιβών sont à pointer. **I. 39-48** : la révision de l'estampage confirme la lecture de Kern ; seules quelques lettres en fin de lignes sont devenues plus difficilement lisibles ou ont disparu (l. 39, 42, 44-47) ; certains termes qui nous intéressent plus particulièrement ne font aucun doute ; la lecture de Kern sur les lignes 40, 41, 45 est confirmée ; en revanche, la restitution de la ligne 40, ἀγρός, reste une pure hypothèse, l'*alpha* étant seul lisible.

L'inscription, attribuée par O. Kern, rappelons-le, à la cité de Phayttos, a été commentée par Raeder et Tod dans leurs ouvrages respectifs consacrés à l'arbitrage international chez les Grecs, et utilisée par Stählin dans son argumentation pour la localisation d'Éreikinion. L'attribution de la pierre faite par Kern à la cité de Phayttos repose exclusivement sur la provenance : la pierre était dans un mur de l'église des Saints-Taxiarques, située à une heure de marche du village de Zarko, identifié avec Phayttos ²⁸. Cette chapelle se trouve plus précisément sur la rive droite de l'actuel cours du Pénée, au Sud de Zarko qui est sur la rive gauche, à environ 4,5 km à vol d'oiseau plus au Nord. Cela signifie que la pierre a été trouvée aux confins théoriques du territoire de la cité, sur le site d'un petit sanctuaire antique ; mais elle a pu être apportée là d'ailleurs, lors de la construction de l'église paléochrétienne des Saints Taxiarques²⁹. Kern penche pour un conflit entre les deux cités d'Éreikinion et Phayttos : «*Videtur urbs peregrina lites inter Phayttios et Ericinienses obortas diiudicasse*». L'objection majeure à cette interprétation, c'est que nulle part le nom de Phayttos n'apparaît dans ce qui reste de l'inscription ; aussi doit-on considérer que l'affaire à laquelle sont mêlés les citoyens d'Éreikinion pourrait, à la limite, concerner une autre cité que Phayttos.

Une fois de plus, l'appartenance d'Éreikinion à la Perrhèbie est confirmée par la référence à la loi des Perrhèbes à la ligne 38 de l'inscription. A ce propos, Raeder ³⁰ écrit : « Le différend paraît avoir porté sur le droit de propriété ou de possession de certaines régions. La loi des Perrhèbiens est invoquée dans l'inscription ; on peut en conclure que non seulement Éreikinion, mais aussi Phayttos appartenaient à la ligue Perrhébienne. » A moins d'admettre que l'inscription constitue une preuve de cette affirmation – ce que fait Raeder –, il faut considérer que sa conclusion est erronée : Phayttos est en piémont dans la plaine, hors de la Perrhèbie, et n'est mentionnée nulle part ailleurs comme ayant appartenu à la ligue Perrhèbe. On devrait plutôt tirer de la mention de la loi des Perrhèbes la conclusion inverse, à savoir que le conflit oppose deux villes Perrhèbes, ce qui exclut Phayttos. Quant à Tod ³¹, il est beaucoup plus prudent : « No continuous sense can be extracted from the fragments which are extant and legible : they refer, *inter alia*, to laws of Ericinium and of the Perrhaebians dealing with the sale and purchase of real property. We cannot determine

28) L'identification de Zarko à Phayttos est assurée par la trouvaille sur le site antique d'un décret de la cité de Phayttos décernant la proxénie à un certain Gorgias (*IG IX 2, 489*).

29) La chapelle a été vue par Pézaros, Kern et aussi par B. Helly, avant 1970 ; elle a disparu et a été remplacée par un édifice moderne en béton. Cette chapelle avait elle-même été construite sur les ruines d'une église plus vaste (mosaïques repérées lors de la destruction de la chapelle).

30) *L'arbitrage international chez les Hellènes*, p. 92-93, n°XLIX.

31) *International Arbitration*, p. 28, XLII.

wether the case is one between states or individuals. » Son commentaire est beaucoup plus pertinent : il n'inclut pas Phayttos dans la ligue perrhèbe, et il envisage la possibilité d'un litige entre particuliers. Cette dernière solution est très plausible. On connaît une autre inscription, découverte à Pétoporo, identifiée jusqu'alors comme Pellina, cité proche de Phayttos, qui oppose deux particuliers au *koinon* des Pharkadoniens ³². L'inscription *IG IX 2, 487*, pourrait être un document du même type.

Tout comme c'était le cas pour l'inscription précédente de Chyrétiai, nous avons affaire à un texte très mutilé, et il est impossible d'établir une seule phrase complète. Cependant, quelques éléments du vocabulaire fournissent des indices précieux. La révision de l'estampage a confirmé les lectures de Kern. Une rapide analyse du vocabulaire employé dans ce qui subsiste de l'inscription fait clairement apparaître deux points. D'abord, il n'y a aucun terme indiquant un conflit frontalier, une zone disputée, l'indication d'un tracé de frontière de territoire ; ensuite, il est aisé de relever un certain nombre de mots relevant de transactions foncières ou mobilières ³³ : la ligne 40 (ἀγοράξη οἰκίῃσ ἢ α), le mot ὠνάς (l. 41, 45) ; l'emploi du verbe γειτονεύω (l. 21) peut être mis en rapport avec l'emploi fréquent du nom γείτων qu'on trouve dans des actes de vente ³⁴ ; la probable restitution du terme κληρονό[μος] aux lignes 23-24, allusion à l'héritage, oriente elle aussi vers un texte traitant d'affaires relevant du domaine privé de quelques particuliers, avec recours ou en opposition avec une institution, plutôt que de l'ensemble des citoyens d'Éreikinion. Que ces particuliers aient des démêlés avec le *koinon* des Perrhèbes ou avec une des cités qui en fait partie (l. 38, référence à la loi des Perrhèbes) est une hypothèse beaucoup plus plausible que celle d'un conflit opposant Phayttos à Éreikinion. Cette inscription n'a pas sa place dans un recueil recensant les conflits de frontières. Nous ne sommes même pas assuré que l'objet du litige porte sur des terres ; tout au plus la restitution de Kern à la ligne 40, ἀγρούς, est-elle vraisemblable, étant donné le contexte.

Ainsi, cette inscription ne peut nous apporter de renseignements sur la localisation d'Éreikinion par rapport à Phayttos : le nom de cette dernière cité ne figurant pas dans le document, ni la nature de celui-ci, ni le lieu de trouvaille ne sont susceptibles de fournir le moindre argument pertinent ou décisif en faveur d'une localisation d'Éreikinion au voisinage de Phayttos ; tout au plus peut-on en tirer un argument supplémentaire *a posteriori* pour consolider une telle proposition.

32) Inscription signalée dans *ArchDelt* 23, 1968, p. 269, publiée et commentée par A. Tsiafalias, dans « Αρχαία Πέλλινα. Απόπειρα αρχαιολογικής γνωριμίας », *Trikalina* 12, 1992, p. 115-120.

33) Nous laissons de côté d'une part la proposition de restitution de Kern à la ligne 37, κτημάτων, dont nous avons déjà dit qu'elle n'était pas confirmée par la révision de l'estampage. De même, à la ligne 30, la lecture du mot διοίκημα n'est pas absolument assurée, rien n'étant lisible sur l'estampage, et Pézaros ayant lu ΔΙΟΙΚΗΚΟ (?); on peut cependant penser à l'emploi d'un terme de cette famille, avec le préfixe δι- auquel est associé le sens de "administrer". A la ligne 36, faute de contexte, le sens du verbe μεταχρηματίσσειν est délicat à cerner ; on peut cependant noter que c'est un composé de χρηματίζω, dont Chantraine, dans son *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, souligne l'appartenance au vocabulaire des affaires.

34) Voir par exemple la fréquence de ce mot dans les inscriptions publiées par M.B. Hatzopoulos, « Actes de vente d'Amphipolis », *Mélétèmata* 14, 1991, p. 98.

Où localiser Éreikinion ?

Les historiens, les voyageurs et les archéologues qui se sont intéressés à la cité ont proposé cinq possibilités de localisation, à proximité des villages modernes suivants : Lefki (Skomba), Vlachogianni, Paléokastro, Sykia, Mégalo Élefhérochori. Nous ne reviendrons pas sur la localisation d'Éreikinion proposée par Arvanitopoulos à Skomba (actuel Lefki), puisque nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer cette hypothèse et d'expliquer pourquoi elle ne nous paraissait pas soutenable ; nous allons examiner d'abord celle de Stählin.

Stählin utilise conjointement l'inscription de Chyrétiai, dans laquelle nous avons montré qu'il était hasardeux de lire l'ethnique d'Éreikinion, et celle de Phayttos, dans laquelle le nom de cette dernière cité n'apparaît pas, pour conclure qu'Éreikinion devait se situer au Nord de Phayttos et être limitrophe de Chyrétiai. Le seul site qui lui paraisse répondre à ces deux conditions se trouve au Nord de Vlachogianni, sur la rive droite du Titarèse³⁵. Lors de notre campagne de prospection en 1988, nous avons retrouvé les ruines en question, et il est indéniable qu'il y avait là une cité³⁶. Les ruines sont situées sur une colline qui porte le nom de *Kastri* ; il subsiste en particulier un important mur d'acropole qui ceint le sommet de la colline, mur visible sur tout son tracé ; le sommet est constitué par une plate-forme sur laquelle on voit de nombreux alignements de blocs taillés. En revanche, l'identification de cet établissement avec Éreikinion fait problème. Si nous nous reportons au texte de Tite-Live qui raconte la campagne de Persée au printemps 171 et décrit précisément l'itinéraire de l'armée macédonienne en Perrhèbie, nous voyons que le roi a réuni son armée à Citium et s'est mis en route vers la Thessalie. Il entre par le défilé du Sarantaporos en Tripolis de Perrhèbie où il reçoit la soumission des trois cités qui occupent cette région. De là, il gagne Chyrétiai, probablement en descendant la vallée du Sarantaporos (Haut-Titarèse) et en passant sans doute par Malloia.

« Benigne his appellatis, haud dubius Perrhaebos quoque idem <facturos>, *** **urbem**, nihil cunctatis qui incolebant, primo aduentu recipit. **Cyretias** oppugnare coactus primo [etiam] die acri concursu ad portas armatorum est repulsus ; postero die omnibus copiis adortus in deditionem omnes ante noctem accepit.

Mylae, proximum oppidum, ita munitum, ut inexsuperabilis munimenti spes incolae ferociore faceret, non portas claudere regi satis habuerunt, sed probris quoque in ipsum Macedonasque procacibus iaculati sunt. (...) Diruto magna ex parte et incenso oppido profectus ad Phalannam castra mouit, inde postero die Gyrtionem peruenit. »

« Persée s'adressa à leur population (les habitants de la Tripolis) avec bienveillance, ne doutant pas que les Perrhèbes <feraient> la même chose et, dès son arrivée, reçoit la soumission de la ville de ***, sans que ses habitants montrent la moindre hésitation. Forcé d'attaquer **Chyrétiai**, il fut repoussé le premier jour, les

35) Kiepert avait déjà avancé cette hypothèse, avec un point d'interrogation. E. Kirsten, chargé de la partie historique dans A. Philippson, *Die Griechischen Landschaften*, émet quelques réserves sur l'hypothèse de Stählin ; la carte de la Thessalie antique jointe à l'ouvrage traduit l'hésitation de Kirsten puisque deux localisations sont considérées comme possibles ; le site n° 18 (au Nord de Vlachogianni), et le n° 21 (Sykia, sans doute au lieu-dit *Kastri*, site de piémont à environ deux kilomètres au Sud-Ouest du village moderne).

36) *BCH* 113, 1989, « Chronique des fouilles », p. 640.

assiégés en armes s'étant portés avec énergie vers les portes ; mais, le lendemain, ayant lancé toutes ses troupes à l'attaque, il reçut leur capitulation à tous avant la nuit.

La première ville se trouvant ensuite sur sa route était **Mylai**. Les habitants, fiers de leurs fortifications qu'ils croyaient infranchissables, ne se contentèrent pas de fermer leurs portes au roi, ils lancèrent contre lui et contre les Macédoniens des railleries offensantes. (Suit le récit détaillé du siège et de la prise de la cité.) Après avoir détruit et brûlé en grande partie cette ville, le roi se remit en route ; il arriva, le même jour, à **Phalanna**, et, le lendemain, à Gyrtion ³⁷. »

Le texte paraît assez clair : le roi descend la vallée et, ne pouvant se permettre de laisser derrière lui des poches de résistance, occupe toutes les cités qui s'y trouvent ; après les cités de la Tripolis, une cité – sans doute Malloia, comme nous le verrons plus loin – se rend ; Chyrétiai également, après une courte résistance. Ensuite, Tite-Live indique que Mylai était «*proximum oppidum*» ; or, en poursuivant, comme Persée, la descente de la vallée depuis Doméniko – dont, rappelons-le, l'identification avec Chyrétiai est assurée par plusieurs inscriptions parmi lesquelles figure une lettre de Flamininus adressée aux citoyens –, les premières ruines que l'on rencontre sont celles de Vlachogianni, précisément celles-là mêmes où Stählin situait Éreikinion. Ajoutons à cela que les ruines montrent des restes de fortifications imposantes, ce qui s'accorde avec ce qu'écrivit l'historien. C'est pourquoi il paraîtrait beaucoup plus logique, en s'appuyant sur ce texte, de localiser Mylai à cet emplacement et de remettre en cause la localisation de cette cité à Damasi, quelques kilomètres plus en aval dans la vallée du Titarèse, localisation que Stählin a proposée et qu'on admet traditionnellement. Stählin pensait avoir la preuve épigraphique de la localisation de Mylai à Damasi en publiant une dédicace trouvée là ³⁸; mais B. Helly, dans une étude à paraître, a noté qu'un décret de Phalanna honorant des juges de Métropolis, publié par Woodward ³⁹ provient lui aussi de Damasouli, village jumeau de Damasi ; ainsi l'argument épigraphique allégué par Stählin est neutralisé et perd sa force de preuve. B. Helly démontre en outre par d'autres arguments qu'il faut situer Phalanna à Damasi. Mylai doit donc être recherchée plus en amont dans la vallée du moyen Titarèse, ce qui correspond parfaitement au texte de Tite-Live. On objectera que Mylai n'est pas mentionnée dans le récit des opérations de Baebius et de Philippe V au printemps 191, alors qu'il y est question de Chyrétiai, Éreikinion, Malloia. Il faut croire que Mylai ne représentait pas un obstacle pour Baebius et Philippe et n'était pas aux mains des ennemis. Car il s'agissait bien pour eux de recouvrer les places fortes tombées aux mains des Étoliens de Ménippe, alliés d'Antiochos III, à la fin de l'été 192, ce que nous savons par un autre passage de Tite-Live :

« Per eosdem dies, Amynder cum Athamanum iuventute occupat Pellinaeum, et Menippus cum tribus milibus peditum Aetolorum et ducentis equitibus in Perrhaebiam profectus **Malloeam et Cyretias** ui cepit depopulatusque est agrum Tripolitanum. »

37) Tite-Live, XLII, 53, 5-6, texte établi et traduit par P. Jal, CUF, tome XXXI, p. 115-116.

38) *AthMitt.* 1927, p. 88-89, n° 4. L'inscription est une plaque gravée de petites dimensions (28 x 25 x 7) et porte le texte suivant : 'Αλέξανδρα Ἀντιπάτρου ἡ Μνησιμάχου Χυρετιεῖ Ἄγαθήμερον Μητρὶ θ[ε]ῶν Μυλαίαι. C'est cette localisation de Mylai à Damasi qu'adopte P. Meloni pour son exposé de la campagne de Persée dans *Perseo e la fine delle monarchia macedone*, 1953, p. 223-228.

39) A.M. Woodward, *JHS* 1913, n° 16 ; repris par A.S. Arvanitopoulos, *AE* 1916, n° 274.

« Pendant ces mêmes jours Amyndros, avec une troupe d'Athamanes, occupe Pellinaion ; Ménippe, avec trois mille fantassins étoliens et deux cents cavaliers, s'avança en Perrhèbie, s'empara par la force de Malloia et de Chyrétiai, et ravagea le territoire de la Tripolis ⁴⁰. »

Mylai, peut-être en raison de ses fortifications, avait dû échapper aux Étoliens, qui ont préféré attaquer le Nord de la Perrhèbie, et ne devait donc pas constituer un enjeu pour l'expédition de reconquête ; c'est ainsi que l'on peut interpréter le silence de Tite-Live sur cette cité.

La troisième proposition de localisation d'Éreikinion, Paléokastro, repose sur la confusion *Eritium* / Éreikinion que j'ai éliminée au début de cet article. Leake, le premier à avoir émis l'hypothèse, fait la distinction entre les deux noms et admet l'existence de deux cités qu'il localise dans la vallée du Titarèse : selon lui, il faudrait admettre que le site d'*Eritium* est à identifier avec les ruines qu'on voit sur une colline du nom de *Kastri*, au Nord-Est du village de Paléokastro, sur la rive gauche du Titarèse, au débouché d'un défilé ⁴¹ ; cette position a été reprise par Bursian⁴², Georgiadis ⁴³, Lolling ⁴⁴, Philippon ⁴⁵, avec le nom *Eritium*. Nous avons prospecté ce site en 1988 : le sommet de la colline est parsemé de quelques blocs d'architecture et on voit quelques alignements ; un mur court autour de la terrasse sommitale ; au pied de la colline, quelques tombeaux ont été creusés dans le roc. Stählin a publié un schéma de ces ruines, qu'il identifie à Malloia,⁴⁶ tout comme l'avait fait Kiepert. En fait, les ruines sont moins importantes qu'il ne paraît au premier abord ; notre prospection de 1988 ne nous a pas permis de trouver de traces significatives d'une ville basse⁴⁷. En revanche, grâce à un renseignement fourni par G. Toufexis, épimélète à Larisa, nous avons eu connaissance de ruines imposantes avec fortifications, situées environ 1km à vol d'oiseau au Nord-Ouest du site de *Kastri*, sur la rive gauche du Titarèse, au lieu-dit *Margara* ; il n'est signalé nulle part à notre connaissance, et la rapide reconnaissance que nous avons faite a suffi pour nous convaincre que le site pouvait convenir à l'emplacement d'une cité qui ne peut être que Malloia ; supposer que Malloia serait à *Margara* plutôt qu'au site reconnu par Stählin à *Kastri* ne change rien de significatif dans le système théorique de répartition des cités tel que nous

40) Tite-Live, XXXVI, 10, 2, texte établi et traduit par A. Manuélian, CUF, tome 30, p. 20.

41) *Travels*, IV, p. 313.

42) *Geog. Griech.*, p. 57 ; Bursian ne retient que le nom d'Éritium.

43) *Thessalia*, p. 282 (ed. 1880) ; Éreikinion ne figure pas dans l'ouvrage de Georgiadis.

44) *Hellenische Landeskunde*, p. 151.

45) *RE* VI, col. 468, s. v. Érition.

46) *Das hellenische Thessalien*, p. 29, 1924 ; *RE* XIV, 1, 913-916, 1928 ; Stählin a prospecté le site de *Kastri* en 1926 ; il n'a pas dessiné d'enceinte à la supposée ville basse car les traces en étaient fort rares à ses dires ; nous n'en avons rien vu en 1988.

47) Le flanc occidental de la colline, où une oliveraie a été plantée, a livré quelques tessons de céramique d'époque classique et hellénistique. Une ville basse aurait pu s'étendre au pied de la colline, au Sud ; ce secteur est occupé actuellement par des cultures de coton et de tabac, et la céramique était quasiment inexistante lors de notre visite.

l'analysons à l'aide du modèle du plus proche voisin ; dans ce cas, les ruines de *Kastri* seraient celles d'une *kômè* fortifiée ou d'un sanctuaire dépendant de Malloia. Mais cette hypothèse est à confirmer. Nous souscrivons donc au principe de la localisation de Malloia dans le secteur de Paléokastro, à *Margara* de préférence ; ce qui concorde avec le texte de Tite-Live décrivant la campagne de Persée en 171. Mais pourquoi admettre qu'il s'agit ici de Malloia et non d'Éreikinion ?

L'argumentation visant à soutenir la localisation d'Éreikinion à proximité de Paléokastro ne peut reposer que sur le passage de Tite-Live (XXXVI, 13) où il est question de la prise d'Éreikinion et de celle de Chyrétiai, passage que nous avons déjà eu l'occasion d'examiner. Rappelons que ce passage de Tite-Live ne doit pas être compris comme un itinéraire, mais plutôt comme la mention de deux expéditions contre deux objectifs qui ne sont pas forcément voisins. Même si nous admettions qu'Éreikinion était dans le secteur du village de Paléokastro, alors, où situer Malloia ? Ce ne peut être plus au Nord, où on entre dans la Tripolis de Perrhébie. Au Sud de Chyrétiai, nous avons vu que, à en croire les indications fournies par Tite-Live à propos de la campagne de Persée en 171, le site le plus proche, au Nord de Vlachogianni, devrait être Mylai. La localisation de Malloia à proximité de Paléokastro permet en outre de confirmer la restitution qu'on a proposée du nom de Malloia dans le récit de la campagne de Persée en 171. Rappelons simplement le court passage en question déjà utilisé et traduit plus haut :

« Benigne his appellatis, haud dubius Perrhaebos quoque idem <facturos>,** **urbem**, nihil cunctatis qui incolebant, primo aduentu recipit. **Cyretias** oppugnare coactus primo [etiam] die acri concursu ad portas armatorum est repulsus ; postero die omnibus copiis adortus in deditionem omnes ante noctem accepit. »

Le manuscrit est corrompu et le nom de Malloia ne figure pas. Nous pensons cependant que c'est le nom de cette cité qui doit accompagner *urbem*. Les commentateurs se sont penchés sur cette lacune et ont proposé plusieurs solutions : Heller a proposé de restituer Oloosson, considérée comme la capitale des Perrhèbes , Weissenborn a pensé à *Eritium*, en usant du rapprochement avec le texte de Tite-Live XXXVI, 13, 4, que nous avons discuté ; enfin, Al. Harant ⁴⁸ penche pour Malloia, opinion reprise par P. Jal dans l'édition CUF du livre XLII. Ce dernier rapprochement est le plus plausible car il trouve sa justification dans le texte même de Tite-Live et la logique des opérations militaires de cette année 171. Il faut en effet rapprocher ce passage d'un autre, à la fin du même livre, qui retrace la fin des opérations militaires de 171 ; après avoir guerroyé tout l'été dans la plaine thessalienne entre Gonnoi et Crannon, Persée est retourné en Macédoine, non sans laisser une importante garnison à Gonnoi ; après s'être rapidement aperçu que la place est inexpugnable, le consul romain change de tactique :

« In Perrhaebiam flexis itineribus **Malloea** primo impetu capta ac direpta, Tripoli aliaque Perrhaebia recepta, Larissam rediit. »

48) *Emendationes et adnotationes ad Livium*, Paris, Belin, 1880.

« Modifiant sa route, il (le consul) se dirigea vers la Perrhèbie, prit au premier assaut et pilla **Malloia** et, après avoir repris la Tripolis et le reste de la Perrhèbie, revint à Larisa⁴⁹. »

Il est clair qu'il s'agit pour les Romains de rétablir leur contrôle sur toutes les places occupées par Persée depuis le début de la campagne, avant de prendre leurs quartiers d'hiver, pour se trouver dans la meilleure position possible lors de la reprise des hostilités le printemps suivant ; l'itinéraire qui est décrit est exactement l'inverse de celui qui est donné en XLII, 53 ; le consul romain opère en remontant la vallée du Titarèse, pour reprendre les territoires et cités conquises par Persée au printemps 171, alors qu'il descendait cette même vallée, et Malloia est un site stratégique fondamental sur l'axe principal de circulation que constitue la vallée du Titarèse⁵⁰. Si Mylai n'est pas citée sur la route du consul romain, c'est tout simplement parce qu'elle est encore rayée de la carte, un an à peine après avoir été prise par Persée ; Tite-Live a signalé qu'elle avait été partiellement détruite et incendiée, et que ses habitants avaient été vendus comme esclaves (XLII, 54). Nous pouvons donc supposer que la lacune en XLII, 53 recouvre en fait le nom de Malloia ; cette cité, qui s'était rendue sans combattre à Persée au printemps, a dû prendre peur devant l'armée romaine et résister, dans la crainte de représailles, ou tout simplement parce que Persée y avait laissé une garnison ; ce qui expliquerait pourquoi les Romains sont contraints de lui donner l'assaut. Les deux textes de Tite-Live nous amènent ainsi à considérer que le site de Paléokastro doit être Malloia et non Éreikinion.

Dans la moyenne vallée du Titarèse, on a proposé d'identifier Éreikinion avec un quatrième site comportant des ruines antiques, le lieu-dit *Kastri*, 2 km au Sud-Ouest du village de Sykia ; c'est l'un des deux emplacements retenus par Kirsten comme possibles pour la localisation de cette cité. Cette hypothèse s'accorderait au texte de Tite-Live (XXXVI, 13), s'il s'agissait bien de la description d'un itinéraire ; Baebius remonterait la vallée du Titarèse jusqu'à Chyrétiai, puis se dirigerait sur Éreikinion (Sykia) et de là gagnerait Malloia (Paléokastro) où Philippe poursuit le siège de la cité. Mais, d'une part, rien n'assure que Tite-Live indique là un itinéraire ; d'autre part, nous formulons contre cette proposition de localisation la même objection que celle que nous avons émise contre la localisation d'Éreikinion à Skomba ; si en effet nous admettons qu'il y a un site central de cité au lieu-dit *Margara* de Paléokastro (Malloia selon nous), un autre à Doméniko (Chyrétiai), un troisième à Vlachogianni (vraisemblablement Mylai), il n'y a plus guère de place possible pour un quatrième site dans ce secteur Nord-Ouest de la moyenne vallée du Titarèse ; supposer un site central à Sykia reviendrait à supposer l'existence d'une cité sans véritable territoire, car, là encore, les territoires théoriques moyens⁵¹ de Malloia, Chyrétiai, Mylai viennent se recouper dans le secteur de Sykia ; le reste du territoire serait constitué par les pentes des Chassia. Les ruines antiques, indubitables, de *Kastri* Sykia sont une fois encore, celles d'une *kômè* fortifiée aux confins du territoire d'une des trois cités ci-dessus

49) Tite-Live, XLII, 67, 7.

50) cf. G. Lucas, *Les cités antiques de la haute vallée du Titarèse*, thèse multigraphiée, Lyon, 1992, p. 38-41, 176-177. P. Meloni, *Perseo e la fine delle monarchia macedone*, 1953, p. 225, admet, pour les mêmes raisons que nous exposons, qu'il y a de fortes présomptions pour que soit restitué le nom de Malloia .

51) cf ci-dessus, n. 22.

(probablement Mylai) ; de plus, notre prospection de 1988 nous a convaincu qu'il s'agissait d'un site assez modeste, qui conviendrait pour un établissement de ce type.

Ainsi, l'examen des divers récits des opérations militaires de la seconde et de la troisième guerre de Macédoine nous amène à considérer que le site proche de Paléokastro doit être Malloia et non Éreikinion.

Pour Éreikinion enfin, il est une cinquième et dernière localisation qui a été envisagée, une seule fois. Leake, qui, rappelons-le, admettait l'existence de deux cités distinctes, *Eritium* et Éreikinion, proposait de situer Éreikinion dans les environs de Mégalo Élefthérochori :

« From Vlakhoianni to Gritziano is a ride of three hours ; for the first two miles we traverse rugged heights covered with dwarf holly-oak, and then cross some open downs of a good soil, but quite uncultivated. The village of Lefthero-khori, situated at a little less than half way, though large, contains few inhabitants, and who cultivate only some vine-yards and corn-fields near the village ; but possess sheep, for which all the surrounding downs are well suited, though none are to be seen at present, as the shepherds prefer lower situations, and particularly the mild climate of the coast, to these heights, which are subject sometimes to severe cold in winter, and a long continuance of snow. Although Leftherokhori preserves no remains of antiquity, its territory was probably that of another of the *Perrhaebian* towns, perhaps Ericinium, which appears from Livy to have been reclaimed by the Perrhaebi from Philip at the congress of Tempe, in the year 185 B. C. ; the same historian, by naming it together with Aeginium and Tricca among the towns which were taken from the Athamanes by Baebius and Philip, after the surrender of Mallaëa, seems to indicate its direction from the latter place, and that it stood on the frontier of *Perrhaëbia* towards *Histaiæotis* ⁵². »

Ce développement appelle quelques observations. D'abord, la dernière remarque de Leake, faisant appel au témoignage au texte de Tite-Live qui cite Éreikinion parmi les cités de la plaine, est évidemment sans valeur, si nous admettons que la leçon transmise par tous les manuscrits, *Ercinium*, est bonne. D'autre part Leake raisonne comme si on avait affaire à un itinéraire, ce qui ne convient pas ; si Tite-Live avait indiqué un itinéraire, Éreikinion aurait dû être la première des cités nommées, puisque, d'après la liste de Tite-Live, c'était la première que les Romains et Philippe devaient rencontrer en venant de Malloia.

L'hypothèse de Leake présente un inconvénient majeur ; son auteur n'a pas reconnu de vestiges antiques à Mégalo Élefthérochori, il le dit clairement. Pourtant, il fait remarquer qu'il y a là une place possible pour un terroir, sur l'exploitation duquel il donne quelques précisions pour son époque ; par ailleurs, il indique le temps (trois heures) mis pour parcourir la distance entre Vlachogianni et Zarko, deux villages à proximité desquels étaient établies deux cités antiques (Mylai selon nous, et Phayttos). Ces trois heures de trajet sont *grosso modo* l'équivalent temps des 17 kilomètres à vol d'oiseau qui séparent les sites antiques de Vlachogianni et Zarko. Dans cet intervalle de 17 km, il y a place pour trois territoires théoriques moyens : la partie méridionale du premier, avec un rayon de 5 km, mesure admise comme la moyenne statistique pour un territoire théorique moyen, est centrée sur Vlachogianni ; la partie septentrionale du second, de même rayon, est centrée

52) W.M. Leake, *Travels in Northern Greece*, IV, p. 315.

sur Zarko ; il y a place pour un troisième territoire théorique entre les deux que nous venons de construire. Or, en étudiant la carte grecque au 1/50.000, nous avons relevé l'existence d'un lieu-dit *Kastri*, à 2 km au Sud-Est du village de Mégalo Élefthérochori. Sans être une preuve absolue de l'existence de ruines antiques, ce toponyme en est la plupart du temps l'indice. Si nous supposons que ce lieu-dit est effectivement l'indication qu'il existait là une citadelle antique, et que nous appliquons le modèle du plus proche voisin en le prenant pour site central, en traçant autour de lui sur la carte un cercle équivalant sur le terrain à 5 km de rayon, alors nous pouvons constater que ce cercle s'insère parfaitement dans le reste du maillage territorial de la région ; il dessine un territoire cohérent, qui ne se recouvre ni avec ceux de Vlachogianni (Mylai) et de Zarko (Phayttos), ni avec celui d'un site central localisé à Néa Smolia⁵³ à l'Ouest. On peut même observer alors une autre "coïncidence" curieuse en examinant la toponymie : sur la même carte, on relève au Nord-Est de Mégalo Élefthérochori un toponyme Τρία σύνορα, qui correspond juste à la zone où se recoupent les territoires théoriques des sites centraux de Damasi et de *Kastri*-Mégalo Élefthérochori ; ajoutons que ce toponyme se trouve proche du troisième cercle, celui de Zarko (Phayttos). On est ici en présence, apparemment, d'une zone de confins qui correspond au secteur où les territoires théoriques des trois cités se recoupent⁵⁴.

Insistons ici sur le fait que nous formulons une hypothèse et que cette analyse doit être validée par une prospection fine du secteur de *Kastri*-Mégalo Élefthérochori. Nous n'avons pas pu prospecter de près cette zone en 1988 ; néanmoins, nous sommes certains qu'il y a eu une occupation ancienne à proximité du village de Mégalo Élefthérochori, puisque nous avons pu constater l'existence de plusieurs tombes à tumulus le long de la piste qui joint Gritzano à Mégalo Élefthérochori. Si nous poursuivons par ailleurs l'examen du territoire théorique moyen que nous avons dessiné sur la carte, nous constatons encore la présence d'un établissement fortifié dans la zone où se coupent les territoires théoriques de Vlachogianni et de *Kastri*-Mégalo Élefthérochori, sur la ligne de collines qui domine la vallée du Titarèse ; au Sud-Ouest, le cercle de *Kastri*-Mégalo Élefthérochori tombe juste sur la fortification de Gritzano. Cette fortification est byzantine, mais il n'est pas exclu, d'après ce que nous avons pu constater sur place que certains murs soient plus anciens. Par ailleurs, nous n'avons pas trouvé là de vestiges qui nous permettent de dire qu'il y avait une cité, et nous pensons qu'il s'agissait plutôt d'un site de surveillance⁵⁵. Enfin, à l'Ouest, le territoire théorique de *Kastri*-Mégalo Élefthérochori passe au plus près du site de Diasello, qui se trouve aux confins des territoires de Néa Smolia et de Vlachogianni⁵⁶. Bref, on observe une répartition cohérente de plusieurs sites de surveillance aux confins de ce territoire

53) Sur ce site, peut-être Phakion, cf. L. Darmezine, « Sites archéologiques et territoires du massif des Chassia », p. 146-151 dans B. Helly *et alii*, *Topographie antique et géographie historique en pays grec*, 1992.

54) Nous avons eu l'occasion de vérifier en deux autres occasions que ce toponyme se retrouvait avec les mêmes caractéristiques dans la moyenne vallée du Titarèse ; un autre toponyme du même type, τέσσερα ὄροσµα, existe en Tripolis de Perrhèbe, environ 1 kilomètre au Sud du village de Pétroto ; dans ce cas précis, il est aux confins de quatre territoires.

55) cf. L. Darmezine, « Sites archéologiques et territoires du massif des Chassia », p. 143-144, dans B. Helly *et alii*, *Topographie antique et géographie historique en pays grec*, 1992.

56) cf. L. Darmezine, « Sites archéologiques et territoires du massif des Chassia », p. 151-152, dans B. Helly *et alii*, *Topographie antique et géographie historique en pays grec*, 1992.

théorique et la maille territoriale dont *Kastri-Mégalo Élefthérochori* serait le site central est plausible.

Notre étude nous amène à réviser la localisation de plusieurs cités : la localisation de Chyrétiai à Doméniko ne fait pas de doute, celle de Malloia au lieu-dit Margara est probable. En revanche, il nous paraît que la meilleure hypothèse pour situer Mylai est celle qui la place aux ruines proches de Vlachogianni. Localiser Éreikinion à proximité de Mégalo Élefthérochori n'est pas en contradiction avec le texte de Tite-Live (*Histoire*, XXXVI, 13), ni avec l'inscription découverte à l'église des Saints Taxiarkes sur le territoire de Phayttos. L'hypothèse émise par Leake mérite d'être vérifiée sur le terrain ; bien qu'aucun observateur ne se soit rendu dans ce secteur depuis son passage, elle nous paraît cependant digne de considération, dans l'état actuel de nos informations.

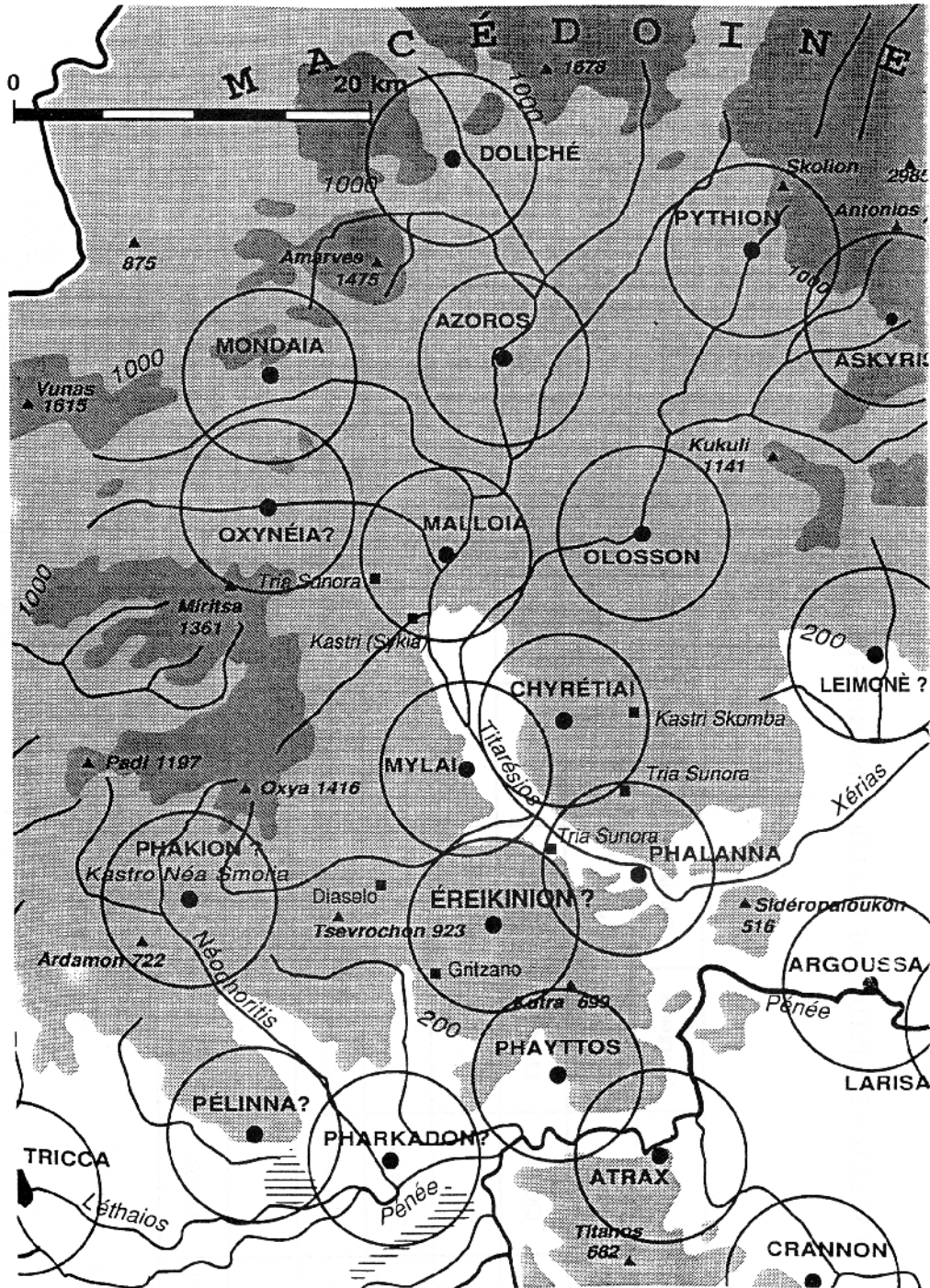
Lyon

G.Lucas

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES LOCALISATIONS DES CITÉS DE LA MOYENNE VALLÉE DU TITARÈSE

	Leake	Georgiadis	Bursian	Lolling	Kiepert	Arvanitopoulos	Stählin	Kirsten	Propositions
Damasi	Mylai	Mylai	Mylai	Mylai	Mylai	Métropolis	Mylai		
Doméniko	Chyrétiai	Chyrétiai	Chyrétiai	Chyrétiai	Chyrétiai	Chyrétiai	Chyrétiai	Chyrétiai	Chyrétiai
Lefki (Skomba)						Éreikinion			
Mégalo Élefthérochori	Éreikinion								Éreikinion ?
Paléokastro	<i>Eritium</i>	<i>Eritium</i>	<i>Eritium</i>	<i>Eritium ?</i>	Malloia	Mondaia	Malloia	Malloia	Malloia
Sykia						Malloia		Éreikinion ?	
Vlachogianni	Malloia		Malloia	Malloia ?	<i>Eritium ?</i>	Mylai	Éreikinion	Éreikinion ?	Mylai

A propos d'Éreikinion, cité Perthèbe



Les cités de la moyenne vallée du Titarèse